

Ça sent le roussi, mais on voudrait bien pouvoir continuer à les envoyer paître...

On vous avait informé en avril dernier que des menaces de procès planaient sur deux fermes qui, depuis des années, affichent un refus frontal de se soumettre à la réglementation sur le marquage électronique de leurs animaux : celle de Granquié (Nathalie Fernandez et Laurent Larmet, qui élèvent des brebis) et celle d'Al Truc (Adeline Galaup et Pierre Mestre, qui élèvent des chèvres). Pour répondre à ces menaces, on était allé envahir les locaux de la DDCSPP pendant toute une matinée, pour montrer notre détermination et demander que les menaces judiciaires ne soient pas mises à exécution.

Pendant l'été, nous avons réfléchi à ce qu'impliquait des procès en termes d'engagement, de difficultés à tenir les fermes, de capacités à récolter de grosses sommes d'argent. Nous avons contacté des avocats et sorti avec eux la règle à calcul : même si les sanctions appliquées lors d'un premier procès étaient les plus basses prévues par la loi (environ 70 euros d'amende par bête), avec 250 moutons à Granquié et 50 chèvres à Al Truc, elles s'élèveraient à plus de 20 000 euros. Ce à quoi il faudrait rajouter quasiment autant en retraits de primes et frais de défense.

Nous avons longuement discuté de savoir s'il était réaliste par les temps qui courent d'espérer trouver 30 à 40 000 euros en nous adressant à vous. Certains éleveurs du groupe se sentent isolés, doutant que leur combat intéresse encore assez de gens pour qu'ils puissent se permettre de pousser la désobéissance plus loin. En même temps, nous sommes un certain nombre à sentir que la critique de l'informatisation du monde que nous portons de longue date commence à susciter plus d'intérêt : suffisamment pour nous permettre de tenir ?

On en est arrivés à la position collective suivante : nous doutons de pouvoir assumer les montants évoqués pour deux procès et 300 bêtes, mais nous nous sentons en mesure de faire face au poids d'un procès et aux amendes encourues pour une ferme, plus les retraits de primes pour les deux fermes, auxquels nous ne devrions pas couper.

Début septembre, Nathalie (les brebis de Granquié sont à son nom) a été convoquée à la gendarmerie : il lui a été dit que si elle ne mettait pas les boucles électroniques, elle irait vers un procès assez rapidement. Des raisons personnelles, exposées dans le courrier joint, se sont conjuguées avec la réflexion collective pour aboutir à la décision que la ferme de Granquié allait commander des boucles pour la première fois et se tiendrait prête à les mettre. Donc, une des fermes se range au moins provisoirement mais le refus du puçage est maintenu par les autres éleveurs du groupe, notamment à Al Truc où les gendarmes ne sont pas encore venus mais sont attendus.

Nous lançons ainsi une nouvelle campagne de récolte de fonds pour être en mesure de continuer cette lutte malgré le sentiment que l'étau se resserre. Autant que d'argent, nous avons besoin de sentir que cette histoire intéresse du monde et qu'il vaut la peine de continuer d'envoyer paître les contrôleurs, les administrateurs, les technocrates du ministère et de Bruxelles, les industriels qui se trouvent derrière (ou dans) la puce RFID.

Au delà des sanctions financières, porter des refus face à l'administration ou à la machine industrielle nous complique la vie de bien des manières. Voilà donc quelques formes de soutien que nous avons imaginées :

Diluer la responsabilité administrative

En tant que détenteur d'un troupeau, nous sommes nommément responsables des obligations inhérentes à l'élevage donc facilement (ré)préhensibles par l'administration. Un détenteur collectif ou changeant (sur le papier, les bêtes ne bougeant évidemment pas de leur élevage) noierait significativement le poisson. Nous avons donc besoin de complices qui partagent avec nous la responsabilité des refus administratifs que nous portons. Écrivez-nous, venez nous voir et on en parle !

Abattre à la ferme

Amener les bêtes dont nous avons pris soin dans des abattoirs concentrationnaires nous répugne. Quand bien même, le serrage de vis administratif ambiant nous en ferme de plus en plus les portes. L'abattage ne devrait pas être entre les mains d'une poignée de personnes qui ne peuvent que sombrer devant le nombre de carcasses qui défilent entre leurs mains chaque jour. Acheter une bête vivante, en famille ou à plusieurs (quitte à être nombreux si la bête est grosse), nous permet d'éviter les risques encourus en vendant la viande d'animaux abattus à la ferme (pour un ou des particuliers, ces risques sont très minimes). On peut toujours s'organiser pour les questions pratiques. Nous avons donc besoin de gens qui initient et participent à des réseaux d'achat de viande clandestine, qui les promeuvent. Écrivez-nous, venez nous voir, on n'oubliera pas de bien manger et de bien boire !

Subsister

Comme dans toute lutte, le premier bâton est le porte-monnaie. Pour les raisons évoquées plus haut et parce que ces primes représentent tout ou partie de notre revenu, nous avons donc besoin de soutien financier pour essuyer ces pertes. En réponse à notre premier appel à soutien, certains d'entre vous avaient organisé des soirées et concerts de soutien, lancé des cultures de patates, de pois-chiches ou d'oignons solidaires dont la vente a alimenté la caisse, d'autres nous ont donné un cochon pour en faire de la bonne charcuterie... Les petites sommes envoyées personnellement nous ont aussi été précieuses. Écrivez-nous... (merci d'avance !)

Plus largement, nous appelons aussi à :

- Continuer à mettre en œuvre et en relation des résistances à la vague d'informatisation dans tous les corps de métiers (nous pouvons vous envoyer sur demande les brochures du réseau Écran Total et vous donner les contacts de personnes proches de chez vous).
- Inciter au boycott des produits industriels et des supermarchés au profit de ce qui reste de marchés locaux.
- Demander à vos voisins éleveurs de rétro-pédaler, de saboter... et les y aider.
- Participer à la réappropriation collective de terrains agricoles pour permettre à tous ceux qui le peuvent de mettre les mains à la terre.

Si vous avez d'autres idées pratiques ou si vous cherchez du soutien de votre côté, n'hésitez pas à nous en faire part. Écrivez-nous, venez nous voir !

Novembre 2018,
Faut Pas Pucer (mémé dans les ordis)
Le Batz - 81140 Saint-Michel-de-Vax
fautpaspucer@laposte.net

*Le collectif Faut Pas Pucer se réunit tous les quinze jours environ, dans différents lieux tarnais.
La porte est toujours ouverte, soyez les bienvenus.*